

LA CHRONIQUE D'ATHENA

N° 11 - Janvier 2023



LE MOT DU PRESIDENT

Chers camarades,

2022 s'est achevée avec son lot de bouleversements géopolitiques sur fond de crise Covid pas totalement réglée. Nous ne pouvons qu'espérer que 2023 ne soit pas l'année de tous les dangers.

La guerre en Ukraine se poursuit et les risques d'ouverture de nouveaux fronts au Proche-Orient, en Asie ou en Indo-Pacifique sont bien réels.

L'invasion récente des lieux de pouvoir à Brasilia, à l'instar de ce qui s'est passé en janvier 2021 à Washington, met en évidence l'influence des réseaux sociaux et leur utilisation dans les jeux de pouvoir pouvant mettre à mal les démocraties.

La vigilance est de mise car la guerre informationnelle est omniprésente avec son lot de manipulations et de défis majeurs.

Dans notre pays, la crise sociale et démocratique est également présente même si des indicateurs économiques semblent relever des embellies, notre population est insatisfaite sur fond de crise du système sanitaire et maintenant sur le front de la réforme des retraites et d'un pouvoir d'achat des ménages en baisse importante.

Tout ceci peut être anxiogène et nous devons être attentifs à tous ces défis.

Ainsi en 2023, continuerons-nous à vous proposer des conférences, réflexions, sujets d'études et d'analyses et ce afin d'éclairer, de décrypter et de contribuer à l'effort de ce qui est le génome de notre institut : l'esprit de défense, la cohésion nationale et la sauvegarde des valeurs de notre république et de notre nation.

Votre dévoué,

Franck SELLIER
Président

LES LUNDIS DE L'IH, NOUVELLE FORMULE

La formule d'une conférence par mois à l'école militaire, retransmise en visioconférence pour les AR, a évolué. Désormais, tous les lundis, l'IHEDN vous propose soit une invitation à une conférence physique ou distancielle, soit un article de décryptage ou un podcast. L'objectif étant moins le format que la capacité à créer un lien agile et permanent entre l'Institut et vous.

Cette accélération du calendrier événementiel et éditorial est en grande partie motivée par l'évolution du contexte stratégique actuel. La vitesse à laquelle les événements majeurs se succèdent aujourd'hui impose de s'adapter pour remplir quotidiennement la mission fondamentale de l'Institut : rassembler civils et militaires dans une même communauté de doctrine, de pensée et d'action.



Retenez dès à présent la prochaine conférence **le 13 Février à 19h30**

L'événement sera également accessible en distanciel (informations à venir).

Inscrivez-vous ici avant le 8 février

Le changement climatique entraîne une transformation structurelle et durable pour la défense. Dès lors, considérer les enjeux de puissance en y intégrant la perspective d'une transition carbone de la défense et d'une réduction de nos dépendances énergétiques peut contribuer à redéfinir les termes même de la notion de souveraineté.

LA VIE DE L'ASSOCIATION



L'entretien des connaissances

Nous essayons de vous proposer le plus souvent possible des conférences ou visites de qualité qui sont souvent des occasions privilégiées d'aborder des sujets d'une manière différente de ce qui peut être fait pour un public non initié. C'était le cas des deux conférences des 21 novembre et 13 décembre dernier sur l'administration et le renseignement pénitentiaires.

Nous saisissons l'occasion de cette lettre pour vous rappeler qu'en suivant une session Ihedn nous nous sommes engagés à entretenir nos connaissances en matière de défense. Il est regrettable que lors des activités proposées nous ne soyons bien souvent qu'une poignée de membres. C'est de surcroît très gênant vis-à-vis du conférencier ou de la structure qui nous accueille.

Nous vous livrons cette réflexion, n'hésitez pas à contacter le comité de rédaction si vous avez des remarques ou suggestions à nous faire : ihedn.alsace@gmail.com ou 06 82 07 53 58

Assemblée générale et rappel sur les cotisations



Les appels à cotisations vont bientôt être envoyés en vue de **notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le samedi 4 Mars au 152ème régiment d'infanterie à Colmar**.

Pour pouvoir voter, vous devez être à jour de votre cotisation. Nous vous remercions de penser à régler votre cotisation à réception de la demande du trésorier et au plus tard dans le mois qui suit cette demande comme le stipulent nos statuts, et ce afin de faciliter la tâche du trésorier qui doit reverser notre quote-part à l'Union Ihdn dans des délais courts.

FOCUS



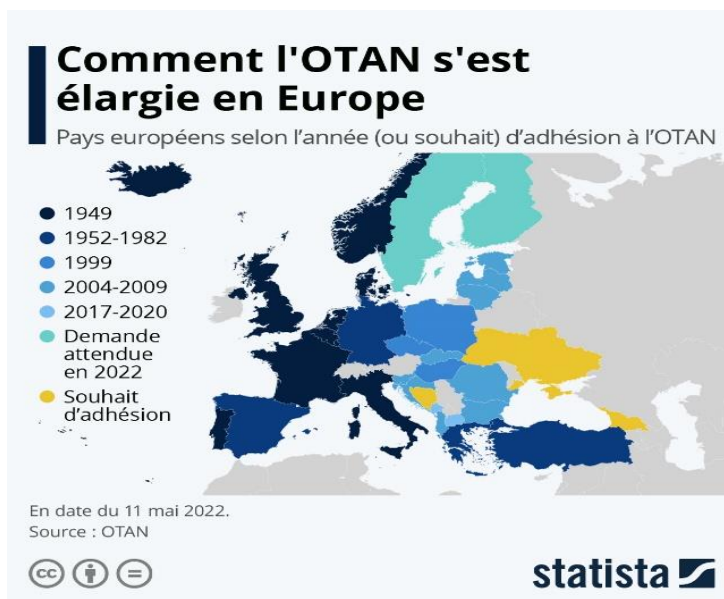
OTAN – UE : DEUX FACES D'UNE MEME PIECE ...

Par le Général d'Armée aérienne (2s) Patrick de Rousiers

*Représentant militaire français auprès de l'OTAN et de l'Union Européenne (2008 – 2010)
Président du Comité Militaire de l'UE - Conseiller militaire de Lady Ashton puis de Mme Mogherini (2102 – 2015)*

Cinq années passées au sein des instances otaniennes et bruxelloises me confortent dans la perception qu'opposer OTAN et UE n'est ni pertinent ni efficace puisque l'une et l'autre poursuivent, chacune dans son champ d'action, l'objectif premier de maintenir la paix sur le continent européenⁱ.

Similaires mais aussi profondément différentes, elles attirent nombre de pays candidats depuis des décennies notamment parce qu'elles apportent cohérence, solidarité et efficacité dans les domaines d'action des diplomates et des militaires.



Similaires dans au moins trois domaines

En premier lieu, les structures de gestion de crise regroupent pour l'OTAN 30 pays (Conseil de l'Atlantique Nord – Comité Militaire OTAN) ou, pour l'UE, 27 pays (COPSⁱⁱ – CMUEⁱⁱⁱ) + la Commission Européenne sur la base « un pays – une voix » avec une règle intangible à ce jour – l'unanimité. Cette dernière impose à l'OTAN comme à l'UE des débats parfois longs mais toujours riches et utiles puisque cela conduit à convaincre et non à contraindre, gage d'une dynamique de groupe et d'un engagement dans la durée de chacune des nations. Évidemment cette unanimité est parfois longue à obtenir mais dans l'urgence stratégique, elle est d'expérience, toujours rapide.

Une similitude OTAN/UE se retrouve aussi dans certains des textes fondamentaux qui régissent ces organisations. En effet, si la guerre en Ukraine conduit nombre de commentateurs à rappeler l'importance de l'article 5 de l'Alliance Atlantique^{iv}, rares sont ceux qui indiquent que l'Union européenne

est dotée d'un texte tout aussi contraignant, la clause de défense mutuelle (article 42 alinéa 7 du Traité sur l'Union européenne)^v.

La similitude OTAN/UE se retrouve enfin dans la volonté inébranlable de conférer le rôle central aux nations. Pour d'évidentes raisons d'efficacité, il n'y a ni armée de l'OTAN, ni armée de l'UE et les structures permanentes à Mons^{vi} et à Bruxelles^{vii} commandent sous l'autorité des nations et la supervision des comités militaires OTAN/UE. Les rappels parfois fermes faits par les capitales ou directement les chefs d'États et de Gouvernements auprès du Secrétaire Général de l'OTAN ou de la Présidente de la Commission ou encore du Haut Représentant de l'UE sont aussi là pour le rappeler : les nations sont à la manœuvre dès qu'il s'agit des volets diplomatiques ou militaires.

Pourtant, OTAN et UE sont profondément différentes

En premier lieu, l'essence même de ces entités les oppose car imagine-t-on un instant l'OTAN recevoir le prix Nobel de la Paix ? Son caractère éminemment militaire ne la prédispose pas à une telle distinction tandis que l'Union européenne l'a reçu le 10 décembre 2012, précisément parce qu'elle est bâtie sur la volonté de réconciliation des peuples après l'enchaînement de deux Guerres Mondiales dévastatrices. Il suffit pour se convaincre de s'être recueilli devant les monuments aux morts néozélandais situés à l'antipode de la France ou encore de voir le remarquable film d'Olivier Dahan « *Simone : le voyage du siècle* » et le message de lutte farouche pour le respect de l'autre qu'il contient^{viii}.

Évidemment l'Union européenne doit continuer à évoluer pour être plus réactive aux crises en offrant aux décideurs politiques tant une capacité militaire européenne qu'une diplomatie européenne encore mieux respectées car plus efficaces, l'une comme l'autre.

Cela étant, voit-on l'UE se doter dans un avenir proche ou lointain, d'une structure permanente de commandement militaire – comme c'est le cas à l'OTAN – et qui est forte de près de 7.000 hommes et femmes des trois armées répartis entre sept commandements^{ix} ?

Non bien sûr et pourtant, c'est ce qu'il faut pour planifier, anticiper et conduire dans la durée des actions dissuasives et offensives dans le haut du spectre de la guerre tout en étant résilient dans l'épreuve. C'est la grande force du commandement militaire intégrée de l'OTAN, ne le dénigrons pas en ces temps troubles – nous ne serions ni cohérents ni audibles auprès des autres européens.

Et bien que l'ADN de l'UE ne soit pas la guerre – je puis en témoigner – n'oublions pas non plus que le besoin d'autonomie stratégique de l'UE est patent et a été révélé à l'occasion des atterrissements européens dans les années 1990 – incapables collectivement de concrétiser des volontés politiques et des modes d'action militaires tant que les États-Unis ne s'étaient pas engagés. Ce besoin s'est même trouvé renforcé récemment avec les annonces du Président Trump sur sa vision de la nature de l'engagement US et de sa pérennité^x.

C'est pourquoi, dans un monde complexe et par nature incertain, il est nécessaire de disposer en propre d'une capacité militaire robuste tout en poursuivant côte-à-côte les évolutions au sein de l'OTAN et de l'Union européenne de sorte à toujours pouvoir faire face à l'imprévu dans un esprit de complémentarité et sans oublier une chose :

Dans les premières heures, voire les premiers jours, d'une agression de leur souveraineté, les nations sont toujours ... très seules.

Notes :

ⁱ *Bien sûr, pas seulement sur le continent européen, puisqu'il suffit de se rappeler le déclenchement de l'Article 5 de l'OTAN au lendemain des attentats du 11 septembre 2001*

ⁱⁱ *Comité Politique et de Sécurité*

ⁱⁱⁱ *Comité Militaire de l'Union européenne*

^{iv} *Voir le texte complet via le lien suivant https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm*

^v *Déclenché par la France au lendemain des attentats terroristes de novembre 2015*

« Au cas où en État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir. »

^{vi} *SHAPE Commandement Stratégique des Opérations*

^{vii} *MPCC de l'Etat-Major de l'Union européenne*

^{viii} *« Nous sommes responsables de ce qui nous unira demain » - Simone Veil (Présidente du Parlement européen 1979 - 1982)*

^{ix} *A l'OTAN pour la planification et la conduite des opérations, il y a : SHAPE (stratégique) + Trois commandements interarmées (Brunsum, Naples et Norfolk) + Trois commandements tactiques (Terre, Air, Mer).*

^x *« Nous défendons l'Europe et, dans le même temps, ils nous arnaquent, ils nous arnaquent très très sérieusement » Président Donald Trump.*



A noter dès à présent dans vos agendas !

Les invitations avec modalités d'inscription vous seront adressées séparément

Conférence – jeudi 2 février 2023

La Chine : Un état à l'économie agressive, susceptible de porter atteinte aux intérêts français.

Hôtel de Région - Strasbourg

Assemblée Générale - samedi 4 Mars 2023

Au 152^{ème} régiment à Colmar

Conférence – mardi 4 Avril 2023

L'économie souterraine dans le monde cyber

Mess Broglie - Strasbourg